Centrales Villageoises
Association

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

Les Centrales Villageoises en bref

Les Centrales Villageoises sont des **sociétés locales** à **gouvernance citoyenne** qui portent des projets en faveur de la transition énergétique et de la réduction des émissions de CO_2 (**production d'énergie renouvelable**, promotion de la **sobriété et de** l'**efficacité énergétique**, etc.) en s'inscrivant dans une **logique de territoire**.

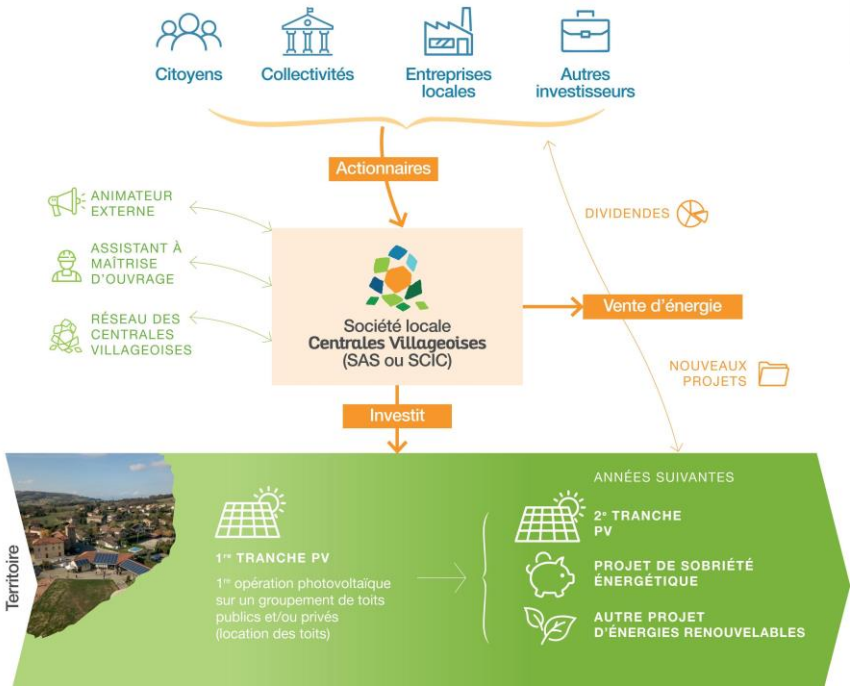

Elles **associent citoyens, collectivités et entreprises locales** et contribuent aux objectifs énergétiques en tenant compte **d'enjeux territoriaux transverses** (développement économique local, intégration paysagère, lien social, etc.).

Depuis mars 2018 le réseau des Centrales Villageoises est structuré autour d'une association nationale : l'Association des Centrales Villageoises.

Les valeurs de la Charte des Centrales Villageoises

Approche territoriale

- Implication au sein d'un bassin de vie commun, en cohérence avec les objectifs climat et les enjeux du territoire et avec le soutien des collectivités territoriales.
- Identification des communes concernées par les activités de la société dans les statuts.

Gouvernance citoyenne partagée

- Implication forte des citoyens dans l'actionnariat.
- La gouvernance est de type coopérative et les statuts prévoient des clauses de contrôle de l'actionnariat.

Retombées économiques locales

- Les projets recherchent une viabilité économique modérée mais pérenne, profitant aux habitants, aux entreprises locales et aux collectivités.
- Le travail des entreprises locales est privilégié.

Démarche de qualité

- Accompagnement par des professionnels aux étapes clés du projet.
- Fonctionnement en réseau pour s'appuyer sur les retours d'expérience des autres Centrales Villageoises et améliorer continuellement le modèle.

Édito

Les difficultés liées à la crise sanitaire n'ont pas découragé les collectifs citoyens : 8 nouvelles Centrales Villageoises ont rejoint notre réseau en 2021. L'intégration des Centrales Villageoises Energies Cœur de Corrèze en Nouvelle-Aquitaine ajoute une 7ème région à notre actif. Merci au comité d'engagement pour sa disponibilité et son écoute envers les nouveaux mouvements citoyens qui agissent pour produire l'énergie au service de leur territoire.

Environ 1000 nouveaux actionnaires se sont engagés auprès des 59 Centrales Villageoises du réseau, pour s'approcher de la barre des 6000 citoyens, collectivités et entreprises engagés. La production d'électricité par les Centrales Villageoises a elle aussi poursuivi sa croissance, avec une production en hausse de 30% par rapport à 2020.

2021 fut aussi une année de travail pour le Conseil d'administration, qui s'est réuni une fois par mois. L'association travaille sur les enjeux présents et se projette avec le « cap 2025 » : nous devons réfléchir et préparer l'évolution de notre modèle car le monde qui nous entoure va très vite. Nous tenons à notre spécificité, à notre Charte, sachons comment articuler les avancées !

La parution du nouvel arrêté tarifaire photovoltaïque, interdisant le cumul du tarif d'achat de l'électricité avec des subventions aux projets, est un coup dur pour de nombreux projets portés par nos collectifs. Pour faire face à ce défi, de nouvelles pistes d'évolution se dégagent parmi nos adhérents, comme la promotion des économies d'énergies.

L'autoconsommation fait également partie des sujets qui interpellent et passionnent nos concitoyens. Un groupe de travail réfléchit et avance sur les aspects financiers et juridiques. Ces travaux aideront nos Centrales Villageoises à maitriser ce sujet pour l'appliquer sur leur territoire.

Enfin, 2021 nous a permis de développer ou consolider des partenariats constructifs pour aider les Centrales Villageoises à mener à bien leurs projets. Parmi nos nouveaux partenaires, citons Innovales, l'INES, L'Urscop, Solarcoop, et l'IFPEB. Ils nous permettent de développer notre modèle localement, de développer nos offres de formations, de comprendre les rouages des sociétés coopératives, d'aider les adhérents des Centrales Villageoises à poser eux-mêmes des installations de petite puissance ou encore de sensibiliser les entreprises aux économies d'énergies.

Je vous souhaite une bonne lecture et une belle découverte des actions et engagement portés par notre association !

Jacques Reignier, Président de l'Association des Centrales Villageoises

Sommaire

Les Centrales Villageoises en bref 2

Édito 3

Sommaire 4

Comprendre l'association des Centrales Villageoises : fonctionnement, gouvernance et partenariats 5

2021 en quatre volets 7

Bilan financier 2021 14

Un modèle qui poursuit son essaimage dans les territoires 16

La production d'énergie au cœur de la démarche des Centrales Villageoises 22

Où allons-nous ? Budget, cap et perspectives 25

Comprendre l'association des Centrales Villageoises : fonctionnement, gouvernance et partenariats

L'association structure le réseau des Centrales Villageoises depuis 2018. Elle suit quatre objectifs principaux :

- Mieux faire connaître l'approche spécifique des Centrales Villageoises et notamment son approche territoriale intégrée, sa gouvernance citoyenne et son fonctionnement ascendant, issu du terrain ;
- Poursuivre les actions de mutualisation (développement d'outils et de services partagés) au service des sociétés locales, continuer à capitaliser le retour d'expériences et à les diffuser grâce notamment à un fonctionnement solidaire entre Centrales Villageoises ;
- Renforcer la professionnalisation des projets, en maintenant une exigence de qualité dans les réalisations, une montée en compétence des bénévoles et en visant également la création d'emplois locaux ;
- Poursuivre les expérimentations innovantes, le développement de nouveaux modèles juridiques et financiers, la diversification des projets d'énergie renouvelable et de maîtrise de l'énergie.

L'organisation de l'association

Les membres et le fonctionnement de l'association des Centrales Villageoises sont schématisés ci-dessous.

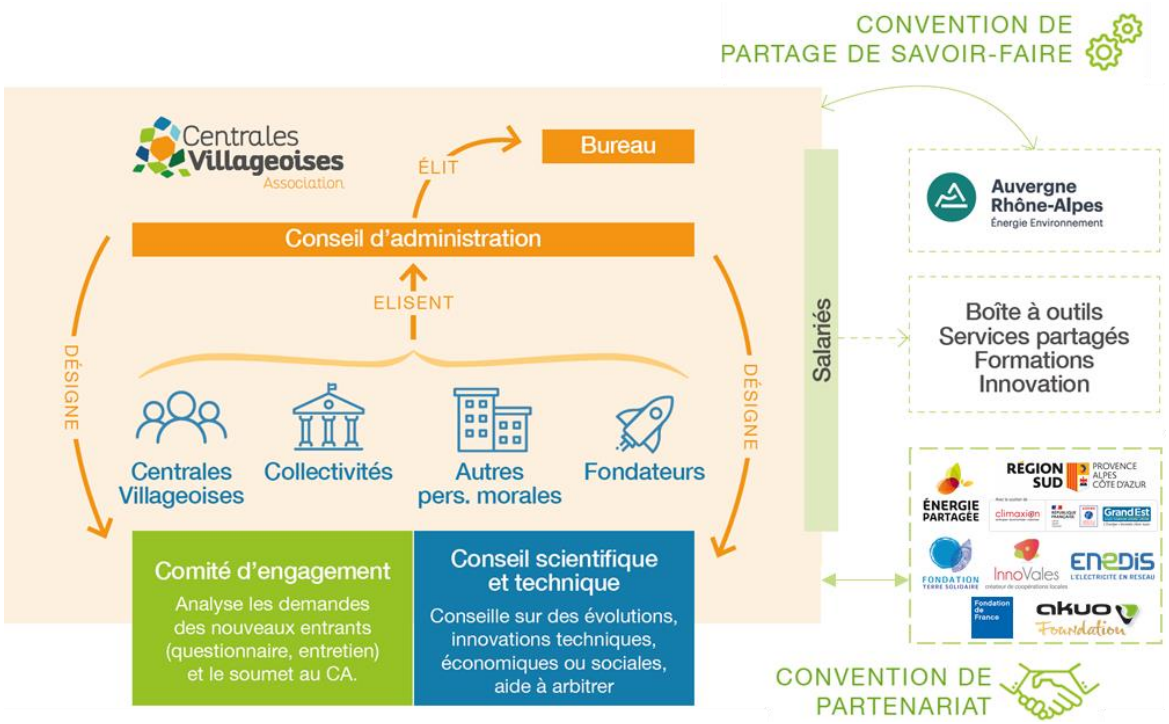

L'association est gouvernée par un Conseil d'Administration au sein duquel les représentants des sociétés Centrales Villageoises sont largement majoritaires. Le Conseil d'Administration et le Bureau ont été renouvelés suite à l'assemblée générale du 27 mars 2021. Voici sa composition au 31 décembre 2021 :

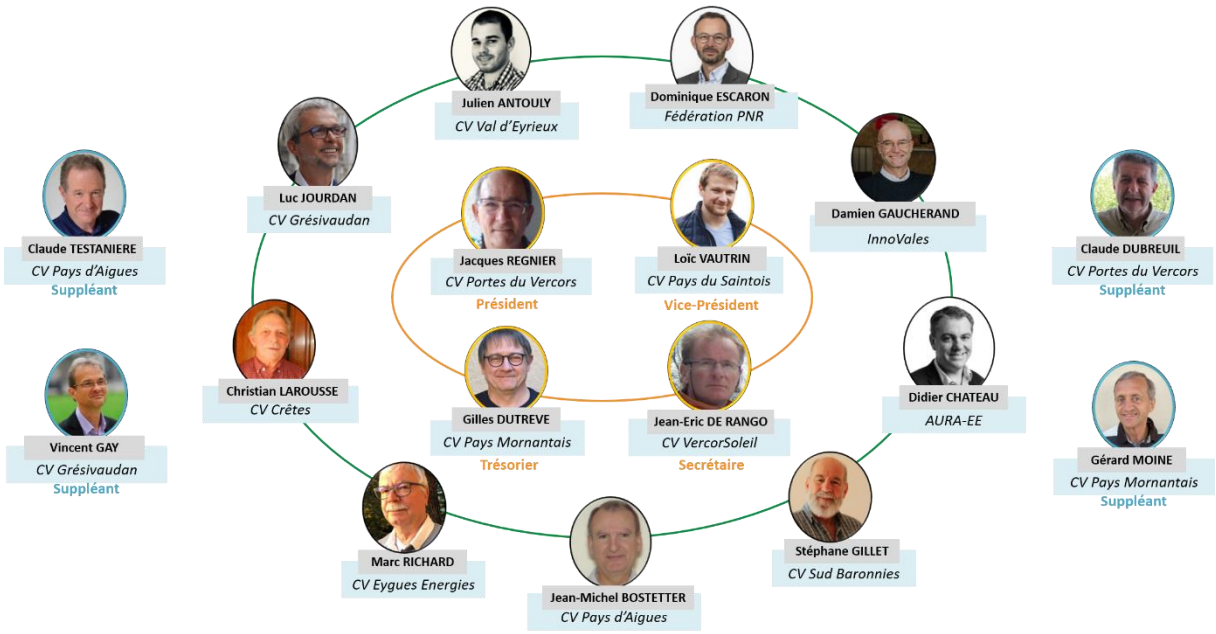

L'association s'appuie sur deux « chevilles ouvrières » : Etienne Jouin, salarié à temps plein par l'association, et Noémie Poize, salariée d'Auvergne-Rhône-Alpes-Energie-Environnement, qui travaille pour le compte de l'association une partie de son temps via un accord entre les deux structures. AURA-EE reste très impliqué dans le développement et l'évolution du modèle des Centrales Villageoises.

L'association a par ailleurs noué des liens avec de nombreuses autres structures au fil des années et bénéficie de ce fait de nombreux partenariats techniques (Energie Partagée, ENEDIS, Innovales, IFPEB, ALGORA, INES, Solarcoop…), ainsi que de partenariats financiers indispensables au bon fonctionnement de l'association (Régions Auvergne-Rhône-Alpes via AURA-EE, Région Sud, Région Grand Est, Fondation Terre Solidaire et sa fondation abritée Celsuis, fondation Akuo, Fondation de France, et l'ADEME via Energie Partagée).

2021 en quatre volets

Volet 1 : Animer et fédérer

Au fil d'une année encore impactée par la crise sanitaire, les outils de visioconférence nous aurons permis de continuer à cultiver les liens au sein de notre réseau.

Le traditionnel Comité de Pilotage (COPIL) et l'Assemblée Générale de l'association se sont ainsi tenus en visioconférence les 26 et 27 mars 2021, rassemblant une centaine de participants sur les deux jours. La journée de COPIL fut l'occasion de convier de nombreux partenaires ou structures sympathisantes, ce qui a pu enrichir les échanges notamment lors des ateliers organisés dans un format interactif l'après-midi : jeu de rôle sur la problématique des emplois partagés, brainstorming en ligne sur la question de l'organisation des collectifs, ou encore des échanges croisés d'initiatives sur les économies d'énergie.

Suite au succès de ces deux journées, l'association a chamboulé ses habitudes en organisant un second COPIL à l'automne, toujours en visioconférence, qui a de nouveau réuni une centaine de participants sur les quatre temps d'échange organisés. La programmation s'est composée de sujets d'actualité (nouvel arrêté tarifaire photovoltaïque, co-développement de plus gros projets) aussi bien que de sujets de fond (assurances, économies d'énergies).

L'année 2021 fut assez active pour le Comité d'Engagement de l'association, organe chargé de traiter les demandes d'entrée dans le réseau de nouveaux collectifs et de proposer une relecture des statuts des collectifs en phase de structuration juridique. Ainsi huit nouveaux collectifs ont passé avec succès le comité d'engagement et sont entrés dans le réseau en 2021. Quatre collectifs entrés dans le réseau en début d'année ou en 2020 ont créé leur société en 2021.

Temps forts

- 26 mars — **Comité de Pilotage en ligne**
- 27 mars — **Assemblée Générale**
- 02 juin — **Webinaire sur l'hydrogène avec ACOPREV**
- 26 nov. — **Comité de Pilotage d'Automne en ligne**

Chiffres clés

8
Nouveaux collectifs

+100
Participants aux COPIL de printemps et automne

Volet 2 : Accompagner et outiller

L'outillage technique est la pierre angulaire du modèle des Centrales Villageoises, et nécessite une évolution constante. Parmi les nouveaux outils créés, citons l'outil explicatif du nouvel arrêté tarifaire du 6 octobre 2021, une fiche sur l'organisation des collectifs issue d'un travail collaboratif mené lors d'un atelier du COPIL, ou encore les travaux menés en collaboration avec Energie Partagée sur les ombrières et la solarisation des bâtiments neufs.

Une dizaine d'outils existants ont également fait l'objet de mises à jour et d'améliorations, notamment en ce qui concerne les outils de gestion de société (fiche comptabilité, fiche fiscalité) et de financement de projet (business-plan, contacts bancaires, fiche sur les compte-courant d'associés).

La valeur de ces outils réside également dans l'accompagnement humain qui en est fait : les salariés de l'association répondent à de nombreuses questions et sollicitations des bénévoles des Centrales Villageoises sur ces outils, et organisent des formations à l'utilisation de certains parmi ceux-ci, tels que les outils de business plan.

Chiffres-clés

5 Nouveaux outils créés

10 Outils mis à jour

55 Bénévoles formés

+600 Sollicitations traitées par l'équipe salariée

Temps forts

- 15 fev. & 11 mars — **Formation site web niveau 1 puis 2**
- 17 mai — **Formation exploitation-maintenance au Bourget du Lac (73)**
- 21 mai — **Formation financière en webinaire pour la Région Sud**
- 22 juin — **Webinaire de présentation du guide sur les bâtiments solarisables**
- 25 juin — **Webinaire de présentation du guide sur les ombrières**
- 7 sept. — **Formation exploitation-maintenance à Saverne (67)**
- 19 oct. — **Formation financière dans les locaux d'Innovales (74)**
- 10 nov. — **Formation exploitation-maintenance à Montjoux (26)**

Focus : le développement de la formation exploitation-maintenance

La formation "Exploitation et Maintenance des systèmes solaires photovoltaïques raccordés au réseau pour les Centrales Villageoises" a été développée par l'INES - Institut National de l'Energie Solaire sur une demande spécifique de l'Association des Centrales Villageoises, et dans le cadre du partenariat développé entre les deux associations.

La formation vise à balayer les différents enjeux liés à l'exploitation et la maintenance des centrales photovoltaïques. Elle permet ainsi de mieux comprendre les différentes opérations de maintenances, et ainsi de faciliter la prise en main de ce sujet par les collectifs citoyens. L'objectif n'est pas que les bénévoles soient en mesure de réaliser eux-mêmes toutes les opérations de maintenance (certaines demandent une habilitation professionnelle), mais de leur apporter les connaissances leur permettant d'avoir un regard critique sur le devis et le travail d'un mainteneur.

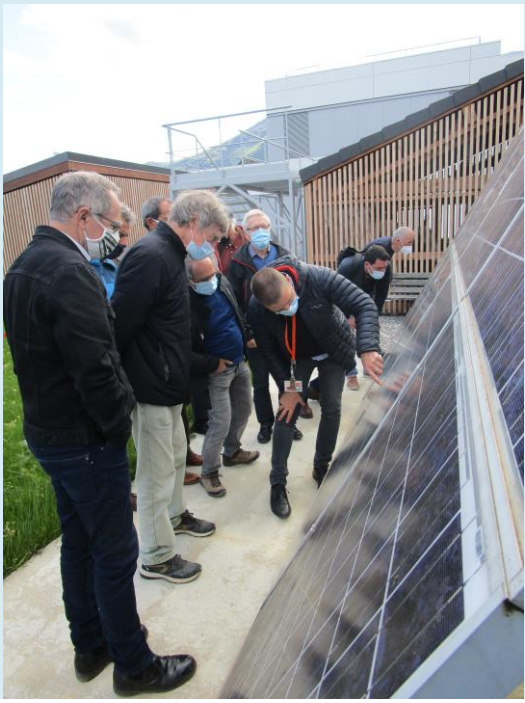

La formation a été imaginée sur un format en deux temps. Elle débute par un temps de « e-learning », avec la mise à disposition de ressources sur la plateforme de l'INES, permettant à tous les participants d'acquérir les prérequis nécessaires au 2e temps : la journée en présentiel.

Trois sessions ont eu lieu en 2021 en Auvergne-Rhône-Alpes et Grand Est, et la formation sera déployée dans diverses régions en 2022.

L'accompagnement des bénévoles se matérialise également par une offre de formation qui s'étoffe année après année. La formation « historique » sur les enjeux financiers et juridiques est donnée chaque année à toutes les nouvelles Centrales Villageoises. Côté technique, les formations exploitation-maintenance (voir ci-dessus) viennent s'ajouter au catalogue, en complément des formations structures développées en 2020.

Des formations en ligne ou webinaires sont également organisés régulièrement, selon les actualités et les besoins exprimés par les Centrales Villageoises. 2021 aura notamment vu l'organisation de deux formations sur l'utilisation des sites web mis à disposition des Centrales Villageoises, et plusieurs webinaires sur des thématiques techniques.

Volet 3 : Evoluer

Si le modèle des Centrales Villageoises se structure autour d'un premier projet photovoltaïque sur toiture, la diversification des activités est en marche au sein de nombreux collectifs. Panorama des initiatives de diversification et des travaux sur l'évolution du modèle.

Temps forts

- 25 mars — **Webinaire de lancement de la dynamique sur la pico-hydroélectricité dans le Grésivaudan**
- 20 avril — **Webinaire sur les Certificats d'Economie d'Energie pour les collectivités avec GeoPLC**
- 27 sept. — **Journée de Conseil d'Administration en présentiel à Montélier**
- 5 oct. — **Participation à la journée de la petite hydroélectricité à Beaune**
- 6 déc. — **Lancement de l'étude juridique sur l'autoconsommation individuelle en tiers-investissement**

Réflexions sur le co-développement de projets de plus grande ampleur

En 2021, le Conseil d'Administration a étudié le positionnement que pourraient prendre les sociétés Centrales Villageoises dans le cas d'une participation à des projets de plus grande taille. Le cas d'école des projets photovoltaïques au sol a été approfondi, avec différentes configurations mettant en jeu des schémas de co-développement. Les projets PV au sol, souvent portés par des sociétés de projet dédiées, peuvent en effet être co-développés par plusieurs structures qui se partagent le financement du développement et/ou de l'exploitation, plus élevé que pour de petits projets en toiture. Les Centrales Villageoises peuvent faire partie des partenaires mais leur rôle dans le financement et la gouvernance du projet doit néanmoins rester cohérent avec la Charte du modèle, qui repose notamment sur une gouvernance citoyenne forte.

La synthèse des différents schémas possibles a été présentée lors du comité de pilotage de novembre 2021 : elle peut servir de base à un premier positionnement lorsque les sociétés locales sont sollicitées sur un tel projet et évoluera par la suite au gré des retours d'expérience consolidés dans le réseau.

Les économies d'énergie, une énergie citoyenne !

Lors de l'Assemblée Générale de l'association du 27 mars 2021, les représentants des Centrales Villageoises ont clairement affiché leur volonté de développer les actions en faveur des économies d'énergie. La mise en œuvre n'est pas évidente, puisque le modèle économique des Centrales Villageoises s'est construit sur une logique de vente d'électricité qu'il est compliqué d'adapter ou de réinventer sur des opérations d'efficacité ou de sobriété énergétique. De nombreux collectifs ont néanmoins trouvé des leviers d'actions dans la sensibilisation du grand public aux économies d'énergie, voire plus généralement à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. En voici quelques exemples :

- L'animation de défis d'économie d'énergie, tels que le programme DECLICS pour les particuliers ou le Championnat CUBE pour les entreprises et collectivités. Ces formats permettent aux

participants de mettre en œuvre des éco-gestes et de mesurer leur impact, dans un cadre ludique.

- L'organisation d'ateliers de sensibilisation utilisant des outils existants, tels que « La Fresque du Climat », les ateliers « 2 tonnes », « Inventons Nos Vies Bas Carbone » …
- L'organisation d'animations locales tels que des conférences, ciné-débats, forums sur l'énergie, ou balades thermographiques
- L'intervention en milieu scolaire des bénévoles, en lien avec le programme pédagogique des enseignants. Grési21 est même allée plus loin en développant, pour la seconde année consécutive, le programme « Energie jeunes » qui permet à plusieurs jeunes en service civique d'aller à la rencontre de collégiens et lycéens dans un but de sensibilisation aux enjeux énergétiques et climatiques.

Groupe de travail sur les emplois partagés

A la suite des ateliers organisés en 2020 sur la création d'emplois partagés entre Centrales Villageoises, un nouveau temps d'échange a été proposé lors du comité de pilotage de mars 2021 et a confirmé les besoins des sociétés locales de pouvoir externaliser des tâches sur le développement de projets d'une part et sur la communication / gestion administrative d'autre part. Sur le plan financier néanmoins, le passage à l'acte est plus difficile. Plusieurs montages sont cependant en train de voir le jour dans le réseau, grâce à des aides publiques, et l'Association s'efforce donc pour l'instant de les suivre et d'en consolider l'expérience (projet Leader, services civiques, etc.).

Développement d'un modèle de petite hydroélectricité citoyenne : le projet « Impulsion Hydro »

Les Centrales Villageoises du Grésivaudan – Grési21, mènent depuis quelques années un premier projet d'hydroélectricité. De manière à accompagner cette dynamique et initier l'outillage technique du réseau sur cette nouvelle filière, l'association accompagne ce collectif depuis l'Automne 2020 dans le cadre du projet « Impulsion Hydro », lauréat d'un appel à projet de la Fondation de France en 2020.

Au-delà du suivi du projet en cours, la démarche consiste à mobiliser les citoyens du Grésivaudan autour du développement de nouvelles centrales de petite hydroélectricité. La cible privilégiée étant des projets de « pico » hydroélectricité, c'est-à-dire de faible puissance, qui ne sont à ce jour pas ou peu exploités par les acteurs économiques du secteur. Un groupe de travail dédié a donc été monté au sein de Grési21, et travaille actuellement sur des premières opportunités de sites à équiper.

Volet 4 : Représenter et nouer des liens

Plusieurs temps forts ont permis à l'association de représenter et promouvoir le modèle des Centrales Villageoises, que ce soit à l'occasion de rencontres institutionnelles (assises de la transition énergétique, assises de l'énergie citoyenne, rencontres TEPOS…) ou bien à l'occasion de rencontres plus opérationnelles (journées des réseaux régionaux de l'énergie citoyenne dans différentes régions).

L'année 2021 a été particulièrement active en termes d'élaboration de nouveaux partenariats pour l'association :

- Avec **l'INES – Institut National de l'Energie Solaire**, dans l'objectif de développer une formation dédiée aux bénévoles des Centrales Villageoises (voir par ailleurs), mais également de proposer un module de formation auprès du grand public pour découvrir la démarche des Centrales Villageoises.
- Avec **l'IFPEB – Institut Français pour la Performance Energétique du Bâtiment**, dans l'objectif de promouvoir le Championnat CUBE, championnat d'économie d'énergie pour les bâtiments tertiaires, et ainsi donner un levier d'action aux Centrales Villageoises pour promouvoir les économies d'énergie auprès des collectivités et entreprises.
- Avec **Solarcoop** (voir page suivante).
- Avec la **Région Sud**, qui a prolongé son soutien financier à l'association.

Temps forts

- 21 janvier — **Intervention aux Assises de la transition énergétique**
- 25 février — **Rencontre annuelle ENEDIS**
- 15 juin — **Participation aux rencontres du CLER**
- 1er juillet — **Webinaire avec l'IFPEB sur le championnat CUBE**
- 29 sept. — **Participation aux Rencontres TEPOS à Millau**
- 12 oct. — **Webinaire de présentation de Solarcoop**
- 8 nov. — **Participation aux Assises nationales de l'énergie citoyenne à Nantes**
- 30 nov. — **Participation et intervention lors de la journée du réseau régional AURACLE**
- 3 déc. — **Participation et intervention lors de la journée du réseau régional Energie Partagée PACA**

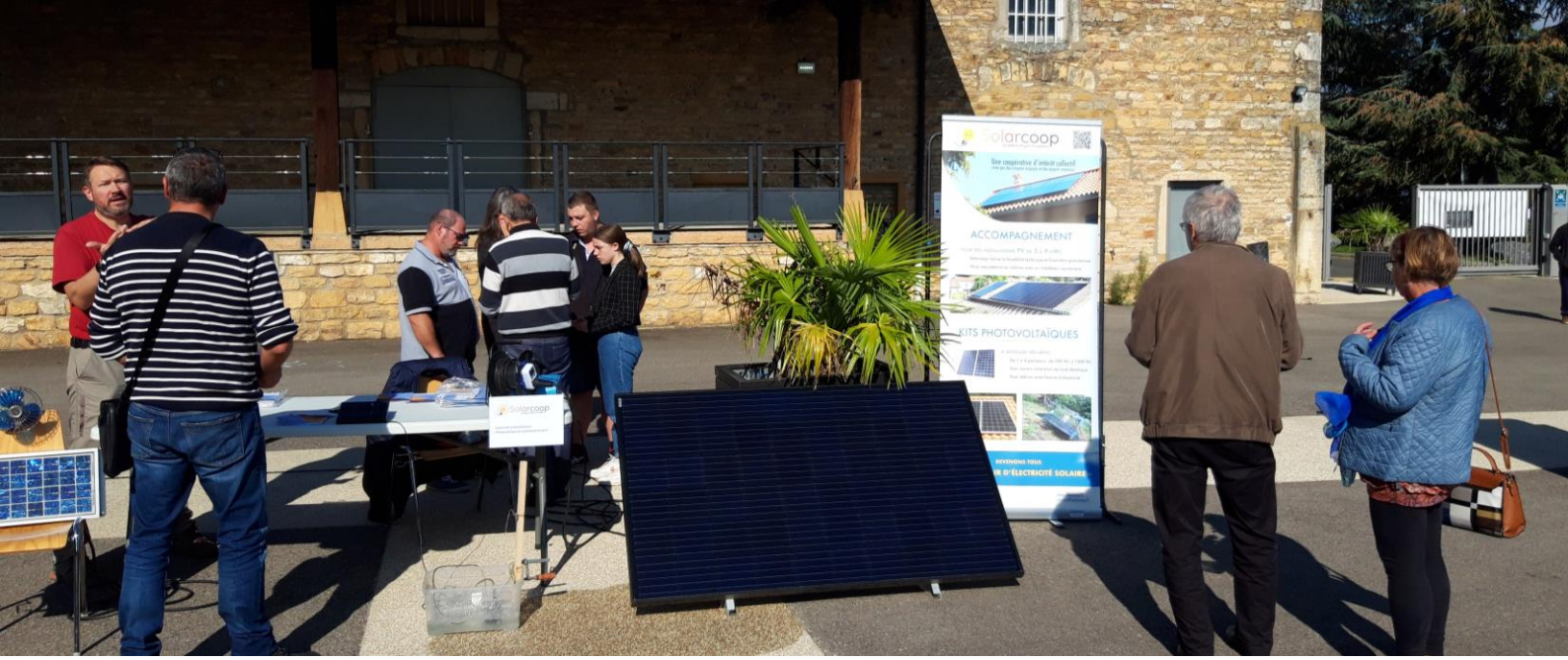

2021, l'année de Solarcoop !

Solarcoop est une société coopérative issue d'une initiative des Centrales Villageoises du Pays Mornantais, qui a été créée en 2021 dans l'objectif de promouvoir le photovoltaïque auprès des particuliers. Solarcoop a deux principaux leviers d'action : la vente de kits photovoltaïques à installer soi-même, et l'accompagnement des particuliers souhaitant investir dans une petite centrale via un conseil technique et un réseau d'installateurs partenaires.

Chiffres clés

2 opérations **d'achats groupés de kits PV** organisés par des Centrales Villageoises avec Solarcoop

21 **kits distribués** via les Centrales Villageoises

La démarche de Solarcoop présente une belle complémentarité avec celle des Centrales Villageoises, qui ne sont plus en mesure d'équiper des petites toitures de particuliers. Elles peuvent ainsi jouer le rôle de tiers de confiance entre les particuliers de leur territoire et Solarcoop, voire s'impliquer plus concrètement dans l'équipement des particuliers en organisant des achats groupés de kits photovoltaïques et des ateliers participatifs d'installation des kits. Des premières opérations ont été menées et ont rencontré un franc succès.

Poursuite et renforcement du partenariat avec Energie Partagée

ÉNERGIE PARTAGÉE

Partenaires depuis 2019, l'Association des Centrales Villageoises et Energie Partagée ont mutualisé leurs ressources sur la création de nombreux contenus au profit des porteurs de projet ces dernières années. En 2021, on notera particulièrement la création commune d'un guide sur les projets d'ombrières photovoltaïque et d'un autre sur la solarisation des bâtiments neufs. Symbole de la coopération entre nos deux associations, une adhésion simplifiée a été mise en place en 2021 pour permettre aux collectifs citoyens souhaitant adhérer aux deux réseaux de le faire à un coût réduit.

Bilan financier 2021

« Voici un nouveau « Bilan de Résistance » à cette deuxième année consécutive de crise sanitaire.

Malgré une augmentation significative (+12 000 €) des subventions publiques, nos ressources globales accusent une baisse de près de 21 000 € par rapport au budget 2021 (121 000 € prévu).

Les financements privés, prévus pour 44 000 € ne sont que de 21 500 € (- 22 500 €). Les autres ressources (Formations, accompagnement et Commissions), prévues à 11 000 €, ont atteint seulement 4 850 € (-6 150 €).

Enfin nos cotisations ont également été moins élevées que prévu : 21 800 € pour 26 000 € au budget (-4 200 €).

Face à cela, nous avons adapté nos charges, afin de respecter l'équilibre de notre budget, sans pour autant ralentir nos actions en faveur de la formation, de la création de nouveaux collectifs et du développement de nouveaux axes en faveur de la Transition Energétique Citoyenne.

C'est en répartissant les économies entre nos différents postes de charges, et en « profitant » du fait que beaucoup de nos rencontres physiques ont été remplacées par des visioconférences, que nous avons pu maintenir notre Budget à l'équilibre.

Nous pouvons dégager une nouvelle fois un excédent de 3450 € en faveur de nos engagements futurs.

Vous verrez en page 26 du présent rapport d'activité, que notre Budget 2022 en aura bien besoin ! »

Gilles Dutrève, Trésorier de l'Association des Centrales Villageoises

Ils nous ont soutenu financièrement en 2021

Avec le soutien de climaxion anticiper · économiser · valoriser — RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — ADEME — Grand Est ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE — RÉGION SUD PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR — ÉNERGIE PARTAGÉE — Fondation de France

FONDATION TERRE SOLIDAIRE — CELSIUS Fondation SOUS ÉGIDE DE LA FONDATION TERRE SOLIDAIRE — akuo Foundation — InnoVales créateur de coopérations locales — ENEDIS L'ELECTRICITE EN RESEAU

CHARGES	
Activités liées au modèle existant	**39 390 €**
Formations	*9 600 €*
Coordination	*19 590 €*
Site informatique	*6 000 €*
Comité de Pilotage	*750 €*
Communication interne – Autres	*3 450 €*
Développement nouvelles activités	**37 660 €**
Coordination	*30 850 €*
Prestations extérieures et achats	*6 810 €*
Suivi partenariats - recherche de nouveaux partenaires	**6 900 €**
Communication	*750 €*
Coordination	*6 150 €*
Fonctionnement	**12 750 €**
Adhésions partenaires	*3750*
Coordination	*6200*
Frais généraux et déplacements	*2800*
Engagements sur Actions Futures	**3 450 €**
TOTAL	**100 150 €**

PRODUITS	
Cotisations	**21 800 €**
Formations et accompagnement	**4 350 €**
Commissions diverses	**500 €**
Subventions publiques	**52 000 €**
Financement privé (fondations et dons)	**21 500 €**
TOTAL	**100 150 €**

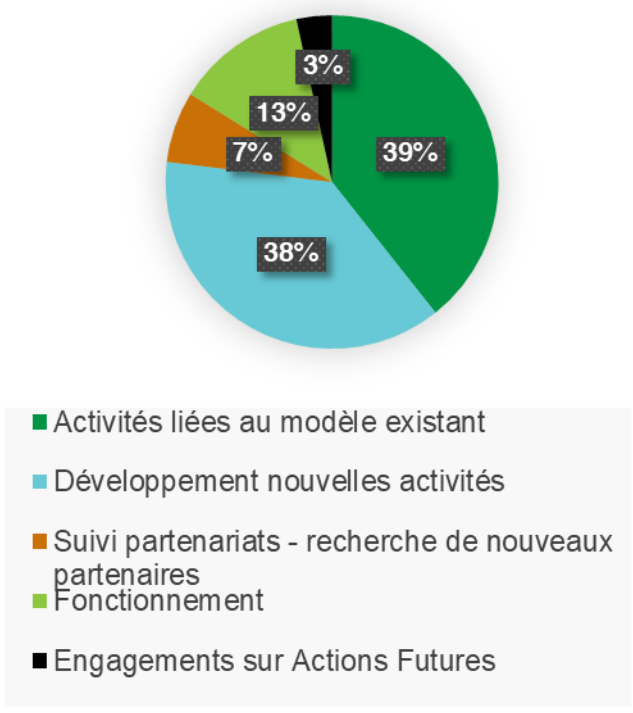

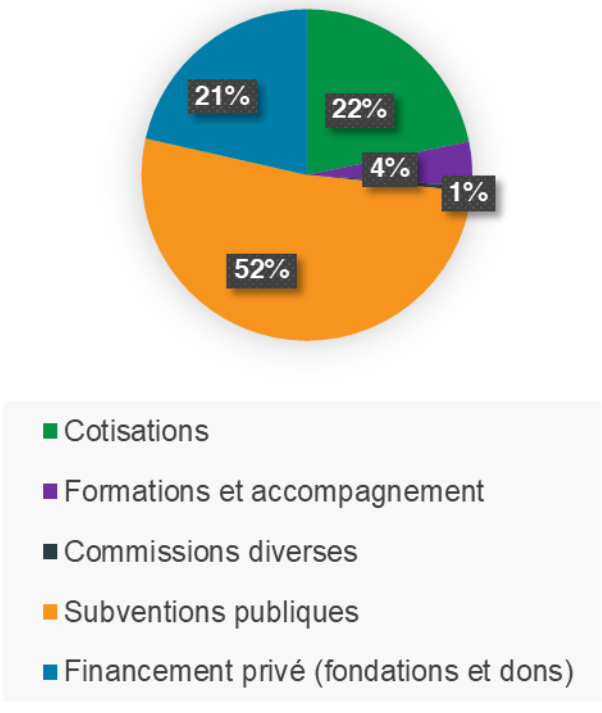

Un modèle qui poursuit son essaimage dans les territoires

Territoires Centrales Villageoises et nouveaux collectifs engagés dans la démarche en 2021 :

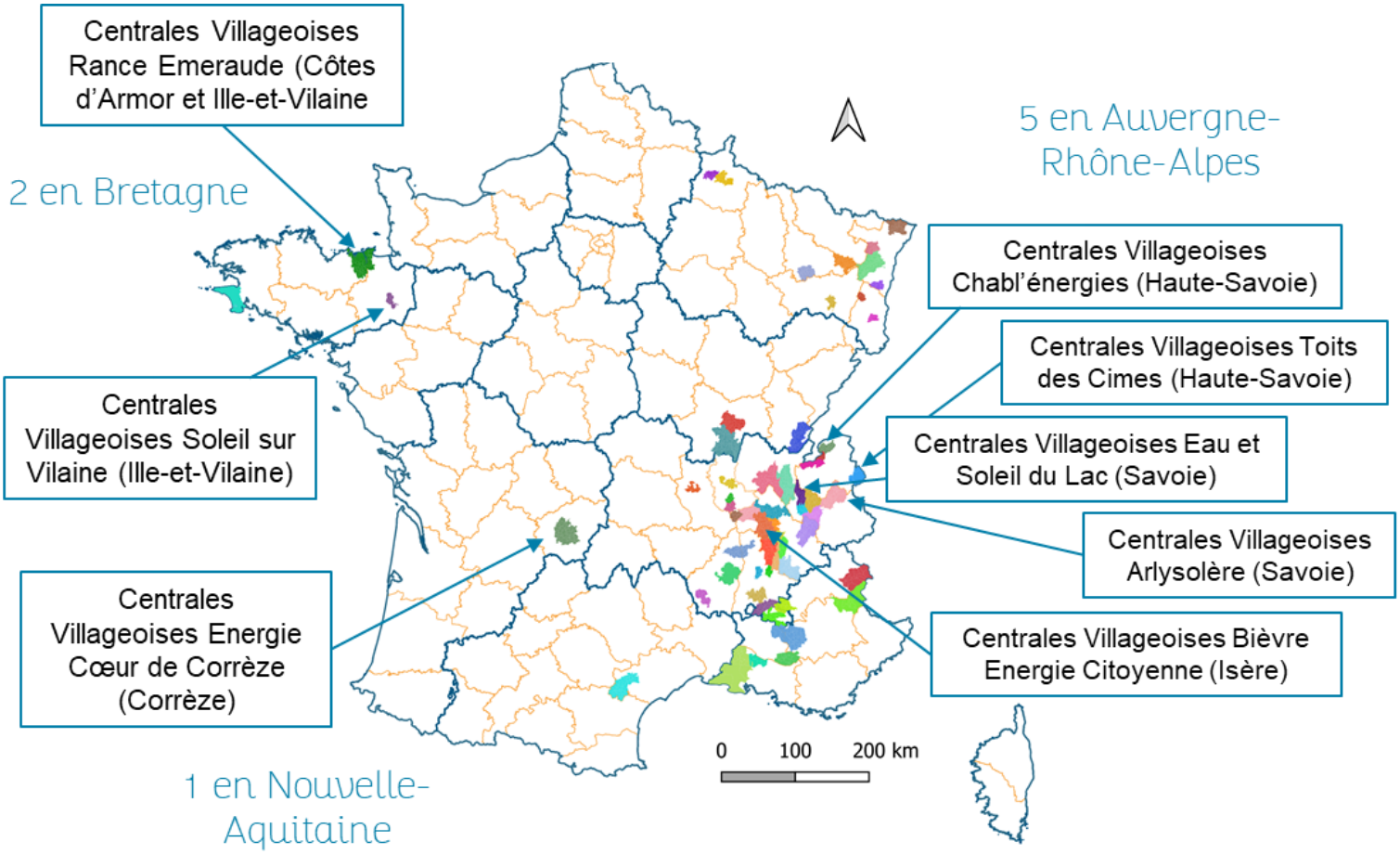

59 territoires impliqués...

...dont 8 nouveaux en 2021

5925 actionnaires...

...dont 240 collectivités

Le modèle des Centrales Villageoises a continué son développement territorial avec l'entrée dans le réseau de huit nouveaux collectifs en 2021 issus de trois régions différentes, de la région « historique » de l'ex-Rhône-Alpes à la région « émergente » Nouvelle-Aquitaine, sans oublier la Bretagne où le modèle bénéficie d'une belle dynamique de développement depuis 2019.

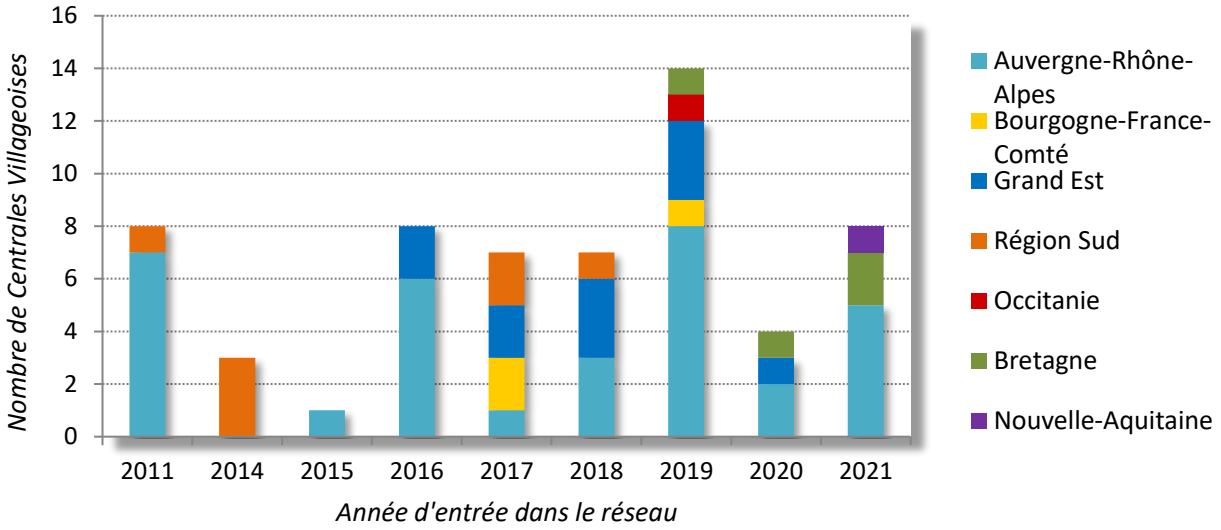

L'implication de nouveaux actionnaires citoyens dans les Centrales Villageoises poursuit une croissance assez linéaire. En 2021 ce sont environ 1000 nouveaux actionnaires citoyens qui se sont engagés auprès des 48 collectifs constitués en société.

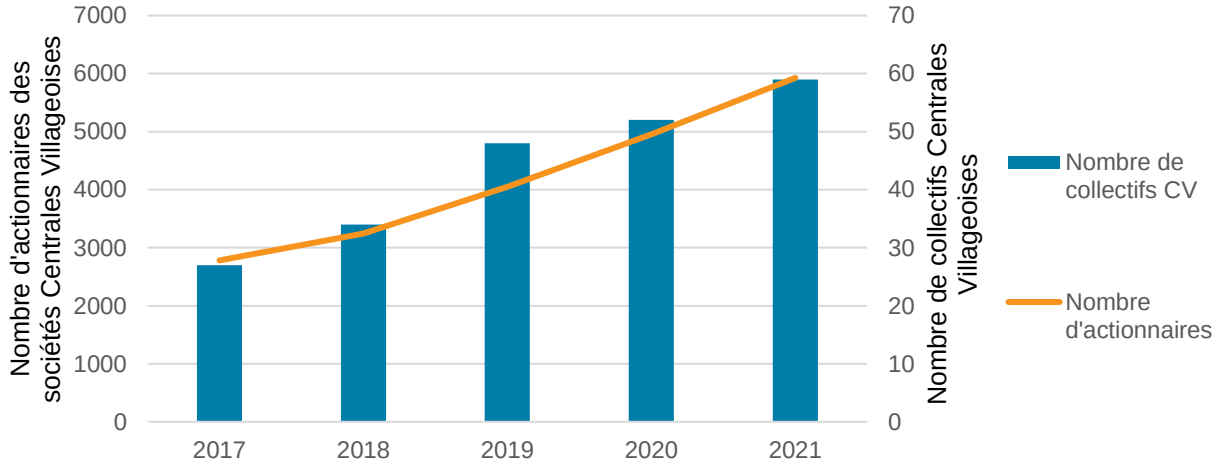

Evolution du nombre de Centrales Villageoises et d'actionnaires

Auvergne-Rhône-Alpes

33 territoires impliqués

3640 actionnaires

280 installations PV en service

4,3 MWc de puissance installée

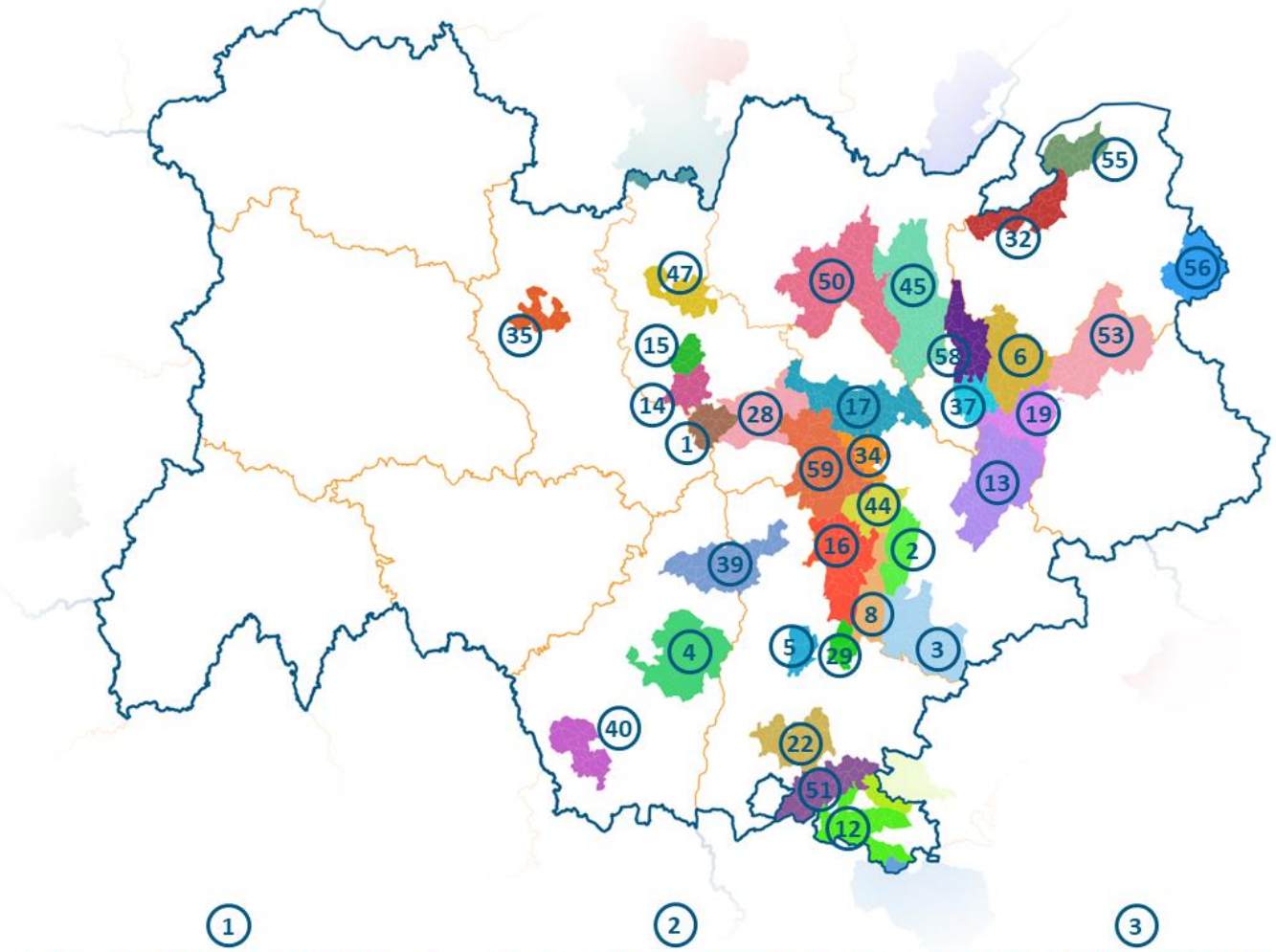

1

SAS Centrales Villageoises de la Région de Condrieu (69) – 2013
10 installations PV en service (147 kWc)

2

SAS Centrales Villageoises des Quatre Montagnes (38) – 2013
7 installations PV en service (98 kWc)

3

SAS Centrales Villageoises du Trièves (38) – 2013
8 installations PV en service (102 kWc)

4

SCIC/SAS Centrales Villageoises du Val d'Eyrieux (07) – 2013
20 installations PV en service (272 kWc)

5

SAS Centrales Villageoises Gervanne Raye (26) – 2013
10 installations PV en service (101 kWc)

6

SAS Centrales Villageoises Perle (73) – 2013
15 installations PV en service (181 kWc)

8

SAS Centrales Villageoises VercorSoleil (26,38) – 2015
25 installations PV en service (311 kWc)

12

SAS Centrales Villageoises Sud Baronnies (26) – 2016
5 installations PV en service (87 kWc)

13

SAS Centrales Villageoises du Grésivaudan - Grési21 (38) – 2016
47 installations PV en service (883 kWc)

14

SAS Centrales Villageoises du Pays Mornantais (69) – 2016
26 installations PV en service (257 kWc)

15

SAS Centrales Villageoises des Vallons du lyonnais - Cevival (69) – 2017
20 installations PV en service (205 kWc)

16

SAS Centrales Villageoises Portes du Vercors (26, 38) – 2016
18 installations PV en service (279 kWc)

17

SAS Centrales Villageoises Nid'Energies (38) – 2017
7 installations PV en service (126 kWc)

19

SCIC/SAS Centrales Villageoises Le Solaret (73) – 2017
13 installations PV en service (137 kWc)

22

SAS Centrales Villageoises de la Lance (26) – 2017
18 installations PV en service (218 kWc)

28

SAS Centrales Villageoises des Collines Iséroises (38) – 2018
10 installations PV en service (415 kWc)

29

SAS Centrales Villageoises du Val de Quint - ACOPREV (26) - 2018
7 installations PV en service (138 kWc)

32

SAS Centrales Villageoises Faucigny Genevois - Citoyenergie (74) – 2018
2 installations PV en service (101 kWc)

34

SAS Centrales Villageoises Bièvre Est Energie - Beewatt (38) – 2019
2 installations PV en service (178 kWc)

35

SAS Centrales Villageoises des Vals d'Aix et Isable - Les Toits du Val (42) - 2021
1 installation PV en service (26 kWc)

37

SAS Centrales Villageoises du Bassin Chambérien - EnergiCimes (73) - 2019
3 installations PV en service (177 kWc)

39

Centrales Villageoises Passerelle Energie (07, 26)
En émergence

40

SCIC/SAS Centrales Villageoises Beaume-Drobie-Solaire (07) – 2020
3 installations PV en service (27 kWc)

44

SAS Centrales Villageoises Wattisère (38) - 2020
En développement

45

Centrales Villageoises Nouvelles Energies Citoyennes du Bugey (01)
En émergence

47

SAS Centrales Villageoises Beaujolais Pierres Dorées - Cévidorées (69) – 2020
En développement

50

SCIC/SAS Centrales Villageoises Pl'Ain d'Energie (01) - 2020
En développement

51

Centrales Villageoises Eygues Energies (26)
En émergence

53

Centrales Villageoises ArlySolère (73)
En émergence

55

SAS Centrales Villageoises Chabl'énergies (74) - 2021
En développement

56

Centrales Villageoises Toits des Cimes (74)
En émergence

58

Centrales Villageoises Eau et Soleil du Lac (73)
En émergence

59

Centrales Villageoises Bièvre Energie Citoyenne (38)
En émergence

Bretagne

410 Actionnaires

4 territoires impliqués

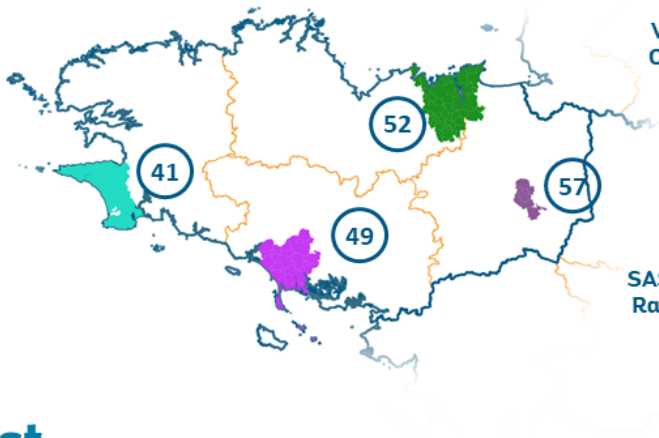

41

SAS Centrales Villageoises de l'Ouest Cornouaille (29) – 2019
En développement

49

SCIC/ SAS Lucioles Energies (56) – 2017
2 installations PV en service (52 kWc)

52

SAS Centrales Villageoises Rance Emeraude (22, 35) - 2021
En développement

57

Centrales Villageoises Soleil-sur-Vilaine (35)
En émergence

Grand Est

10 territoires impliqués

700 Actionnaires

47 installations PV en service

1 MWc de puissance installée

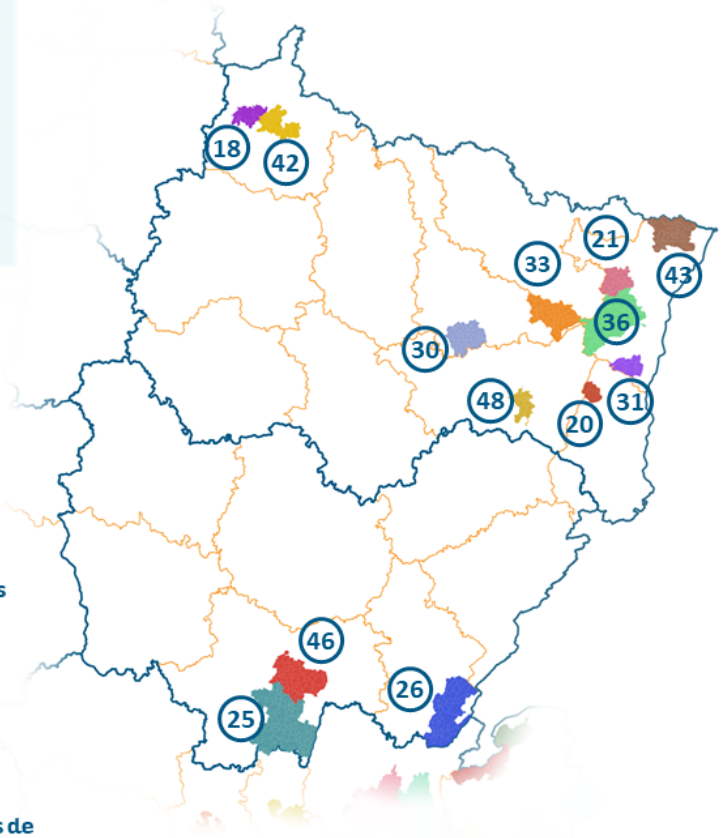

18

SAS Centrales Villageoises des Crêtes (08) – 2017
15 installations PV en service (121 kWc)

20

SAS Centrales Villageoises de la Weiss (68) – 2017
14 installations PV en service (216 kWc)

21

SAS Centrales Villageoises du Pays de Saverne (67) – 2017
7 installations PV en service (243 kWc)

30

SCIC/SAS Centrales Villageoises du Pays du Saintois (54) - 2020
1 installation PV en service (9 kWc)

31

SAS Centrales Villageoises d'Alsace Centrale (68) - 2019
1 installation PV en service (9 kWc)

33

SAS Centrales Villageoises de Vezouze-en-Piémont (54) – 2019
10 installations PV en service (410 kWc)

36

SAS Centrales Villageoises de Bruche Mossig Piemont (67) - 2021
En développement

42

SAS Centrales Villageoises des Crêtes 2 (08) – 2019
En développement

43

SAS Centrales Villageoises Nord Alsace - ATENA (67) - 2021
En développement

48

Centrales Villageoises Vologne-Moselle (88)
En émergence

Bourgogne-Franche-Comté

3 territoires impliqués

180 Actionnaires

25

SAS Centrales Villageoises Soleil Sud Bourgogne (71) – 2018
4 installations PV en service (36 kWc)

26

SCIC/SAS Centrales Villageoises du Haut-Jura (39) – 2020
3 installations PV en service (143 kWc)

46

SAS Centrales Villageoises Soleil Citoyen 71 (71) - 2021
En développement

Nouvelle Aquitaine

150 Actionnaires

1 territoire impliqué

54

SCIC/SAS Centrales Villageoises Energies Cœur de Corrèze (26) - 2021
En développement

Occitanie

60 Actionnaires

1 territoire impliqué

38

SAS Centrales Villageoises des Hauts Cantons de l'Hérault - Heliotop (34) – 2019
En développement

Provence-Alpes-Côte-d'Azur

7 territoires impliqués

800 Actionnaires

51 installations PV en service

626 kWc de puissance installée

7

SAS Centrales Villageoises Rosanaises - RosanSoleil (05) – 2015
8 installations PV en service (56 kWc)

9

SCIC/SAS Centrales Villageoises Lure Albion (04) – 2016
10 installations PV en service (112 kWc)

CENTRALES VILLAGEOISES LURE-ALBION

Produire ensemble des énergies renouvelables, c'est possible!

10

SAS Centrales Villageoises du Pays d'Aigues (84) – 2016
12 installations PV en service (196 kWc)

11

SCIC/SAS Centrales Villageoises Ener'Guil (05) – 2016
19 installations PV en service (203 kWc)

Guillestrois Queyras

23

SCIC/SAS Centrales Villageoises Sur le Toit des Alpilles (13) – 2018
En développement

24

SCIC/SAS Centrales Villageoises Energies Modernes Ubaye - 2018
En développement

27

SAS Centrales Villageoises du Pays d'Arles (13) – 2018
2 installations PV en service (60kWc)

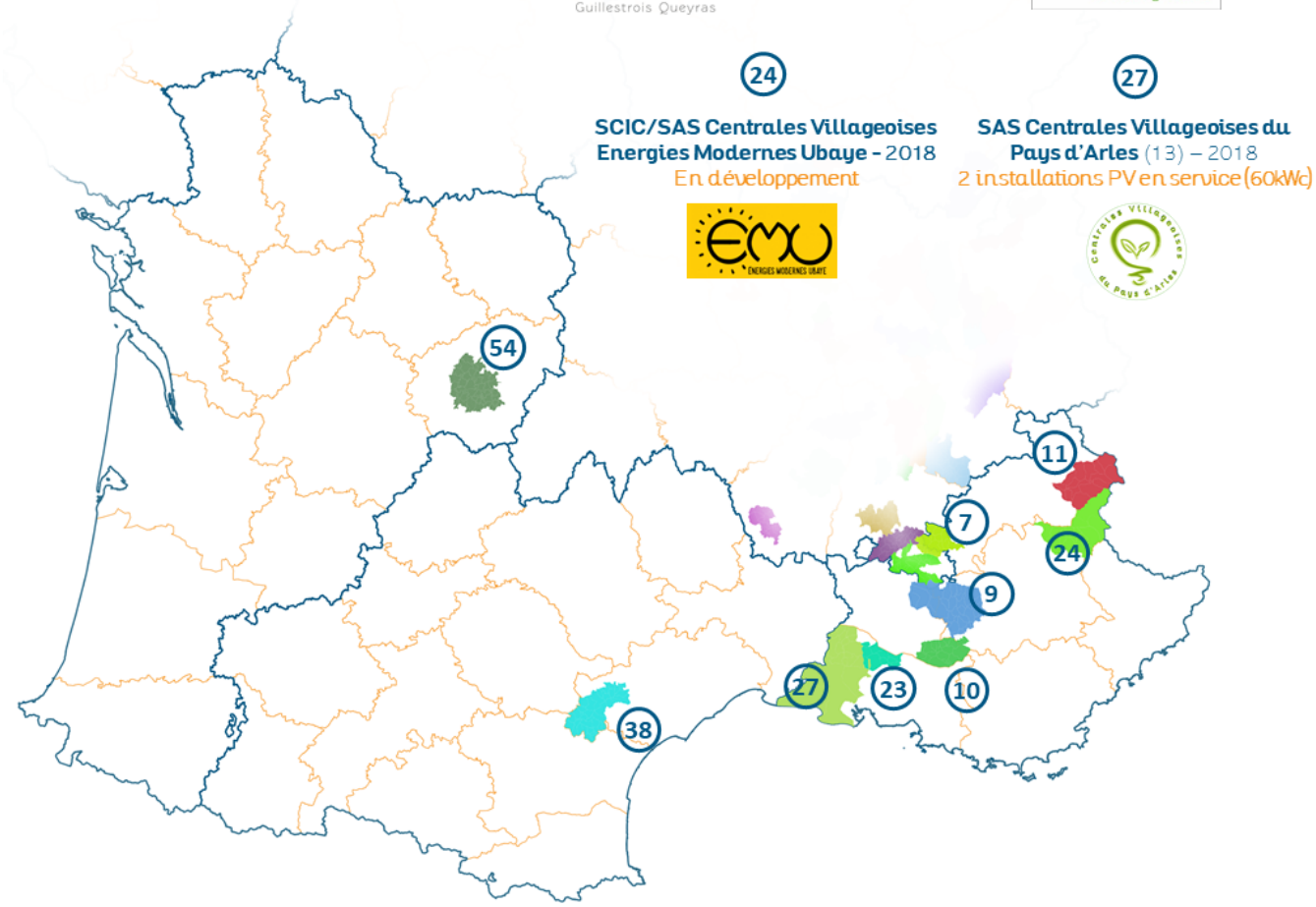

La production d'énergie au cœur de la démarche des Centrales Villageoises

Comme chaque année, le réseau des Centrales Villageoises a battu son record de production annuelle d'électricité. Malgré une météo maussade, les nouvelles installations mises en service en 2020 puis courant 2021 ont permis de produire 6,2 GWh électriques, soit 30% de production de plus qu'en 2020.

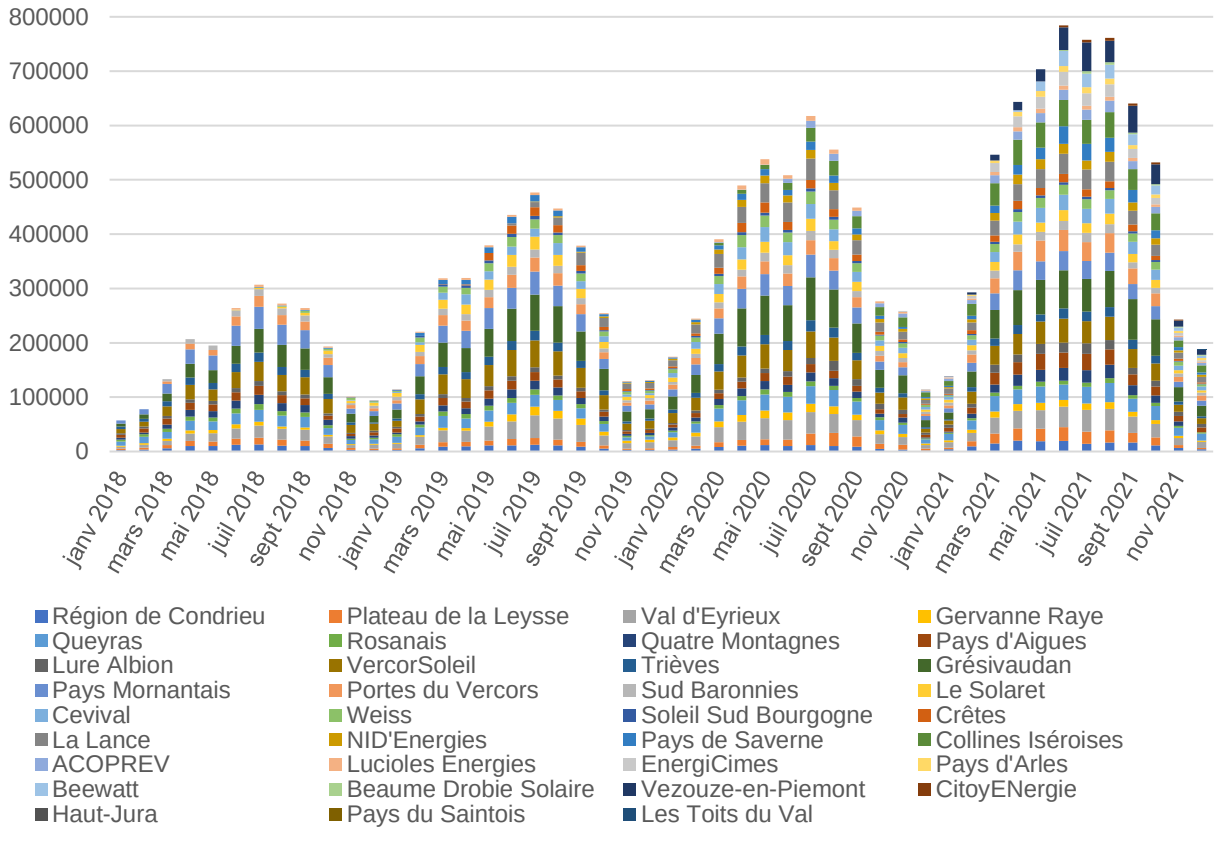

Production électrique (kWh) des Centrales Villageoises - 2018 à 2021

385 installations PV en service

12 M€ investis

6 MWc installés

6,2 GWh produits en 2021

L’année 2021 fut celle de la concrétisation pour de nombreux collectifs : ce sont 7 Centrales Villageoises qui ont délivré leurs premiers électrons sur le réseau cette année. Saluons donc l’aboutissement des Centrales Villageoises de Vezouze-en-Piemont (54), du Pays d’Arles (13), Beewatt (38), Beaume-Drobie-Solaire (07), Citoyenergie (74), ainsi que les Centrales Villageoises du Pays du Saintois (54) et Les Toits du Val (42) qui ont toutes deux mis en service leurs premières installations dans les dernières heures de l’année.

La puissance totale installée par les Centrales Villageoises a flirté avec les 2 MWc en 2021, établissant un nouveau record annuel. Le phénomène d'augmentation de la taille moyenne des installations photovoltaïques relevé dans le rapport d'activité 2020 s'est confirmé et accentué en 2021, la puissance moyenne installée s'élevant à 45 kWc et la puissance médiane à 36 kWc.

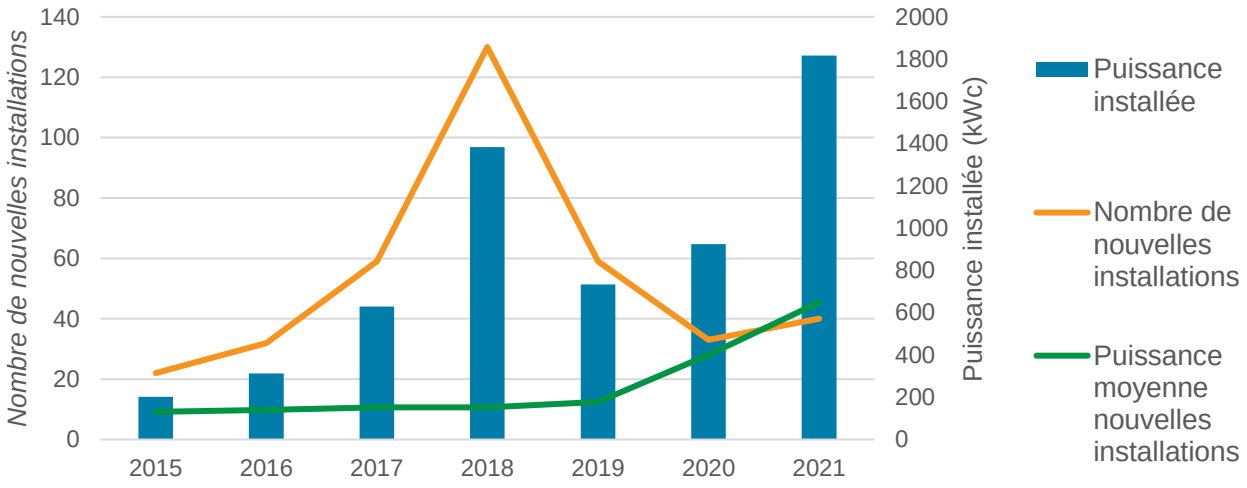

Evolution de la puissance photovoltaïque installée par les Centrales Villageoises

« Le coup dur » : Un nouvel arrêté tarifaire qui signe la fin des subventions publiques

Un nouvel arrêté tarifaire fixant les conditions d'achat de l'électricité produite par les installations photovoltaïques sur toiture a été publié au journal officiel le 8 octobre 2021. Le texte comporte des évolutions positives pour le développement du photovoltaïque : rehaussement du seuil de puissance de l'obligation d'achat à 500 kWc, introduction d'une flexibilité pour la mise en place de projets en autoconsommation individuelle, compatibilité avec les projets d'autoconsommation collective, etc.

Cependant, il présente également une disposition très néfaste aux dynamiques citoyennes : l'interdiction du cumul du tarif d'achat avec des subventions publiques à l'investissement.

Plusieurs Régions avaient mis en place des appels à projet permettant aux Centrales Villageoises de bénéficier d'une aide au financement des installations photovoltaïques. Ces aides étaient très précieuses, en particulier pour les collectifs n'ayant pas encore de centrales photovoltaïques en service ou présentant un potentiel d'ensoleillement limité. Elles permettaient également le développement de petits projets à rentabilité faible voire nulle, mais à fort potentiel de mobilisation citoyenne (toitures des écoles, mairies…).

Pour interpeller le gouvernement et proposer une solution alternative de calcul des tarifs d'achat de l'électricité, l'association et de nombreux responsables de Centrales Villageoises ont soutenu la tribune pilotée par Energie Partagée et publiée par le journal *Le Monde* le 10 octobre 2021. Cette tribune a reçu plus de 300 signatures d'élus territoriaux, parlementaires et acteurs des énergies citoyennes.

En complément, l'association a mené des échanges avec les Régions pour réfléchir à de nouveaux types de dispositifs compatibles avec l'arrêté, et a obtenu un rendez-vous au Ministère de la Transition énergétique grâce à la députée de la Drôme Célia de Lavergne. Une proposition d'un régime d'exception pour les petits projets (<36 kWc) a été formulée. Affaire à suivre en 2022, avec la parution attendue d'un décret sur les communautés d'énergie, sur lequel une telle proposition pourrait s'appuyer.

Où allons-nous ? Budget, cap et perspectives

Le réseau des Centrales Villageoises fait face à de nombreux défis et perspectives d'évolution. Tout d'abord, l'ambition est de **poursuivre le développement du modèle, en touchant de nouveaux territoires.** L'arrivée de premiers collectifs au sein des régions Bretagne, Occitanie et Nouvelle-Aquitaine sont des signes encourageants pour le développement du modèle dans les Régions où il n'est pas ou peu implanté.

L'évolution du cadre législatif sur le tarif d'achat de l'électricité photovoltaïque nous pose par ailleurs un **nouveau défi quant aux modèles économiques des projets**. Cela invite l'association à explorer des modèles alternatifs de valorisation de l'électricité, via **l'autoconsommation individuelle et collective**, et à accompagner l'évolution du modèle vers des **projets différents : économie d'énergie, projets solaires de plus grande ampleur, autres filières d'énergie renouvelable**…

Pour les collectifs les plus anciens, la question de la **pérennité de la démarche** et de la **progressive professionnalisation** des sociétés locales est un point clé sur lequel l'association continuera de s'engager.

Enfin, de manière à diversifier ses sources de financement et s'ouvrir à d'autres expériences, l'association a prévu de candidater à un ou plusieurs **projets européens**.

Budget prévisionnel 2022 : le mot du trésorier

« Les nouveaux financements, nécessaires à l'équilibre de notre Budget 2022, ne sont pas totalement trouvés à l'heure où ces lignes sont écrites (avril 2022).

Pour l'instant, nous avons besoin de l'excédent du Bilan financier 2021, et d'une partie de ceux des années précédentes, pour pouvoir assurer cet équilibre. C'est la raison pour laquelle le Budget 2022 fait apparaitre une ligne de « Reprise sur engagements » de 20 800 €.

Il s'agit bien là d'une alerte, et d'un appel à nos financeurs présents et à venir, pour qu'ils confirment et multiplient leurs apports en faveur d'un réseau dont la modestie du budget n'a d'autres explications que le puissant engagement de ses nombreux bénévoles.

Car ce sont d'abord ces bénévoles qui, en participant sans relâche à l'animation de ce réseau, permettent de faire émerger de nouveaux collectifs et de nouveaux projets en faveur de la transition énergétique citoyenne.

Merci à nos financeurs actuels et à nos futurs financeurs, d'accompagner toujours plus cet effort et dans la durée. »

Gilles Dutrève, Trésorier de l'Association des Centrales Villageoises

CHARGES	
Activités liées au modèle existant	**74 500 €**
Formations	*20 200 €*
Coordination	*36 600 €*
Site informatique	*7 000 €*
Communication Interne	*1 000 €*
Comité de Pilotage	*5 000 €*
Autres	*4 700 €*
Développement nouvelles activités	**35 400 €**
Coordination	*28 400 €*
Prestations extérieures et achats	*7 000 €*
Suivi partenariats - recherche de nouveaux partenaires	**9 100 €**
Communication	*1 000 €*
Coordination	*8 100 €*
Fonctionnement	**17 000 €**
Adhésions partenaires	*5 750 €*
Coordination	*8 150 €*
Frais généraux et déplacements	*3 100 €*
Engagements sur Actions Futures	**0 €**
TOTAL	**136 000 €**

PRODUITS	
Cotisations	**29 200 €**
Formations et accompagnement	**7 000 €**
Commissions diverses	**6 000 €**
Subventions publiques	**40 000 €**
Financement privé (fondations et dons)	**33 000 €**
Reprise sur engagements	**20 800 €**
TOTAL	**136 000 €**

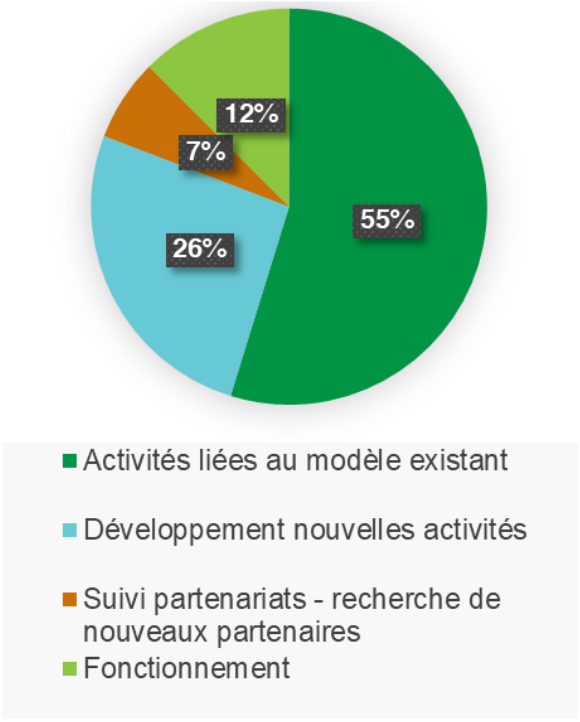

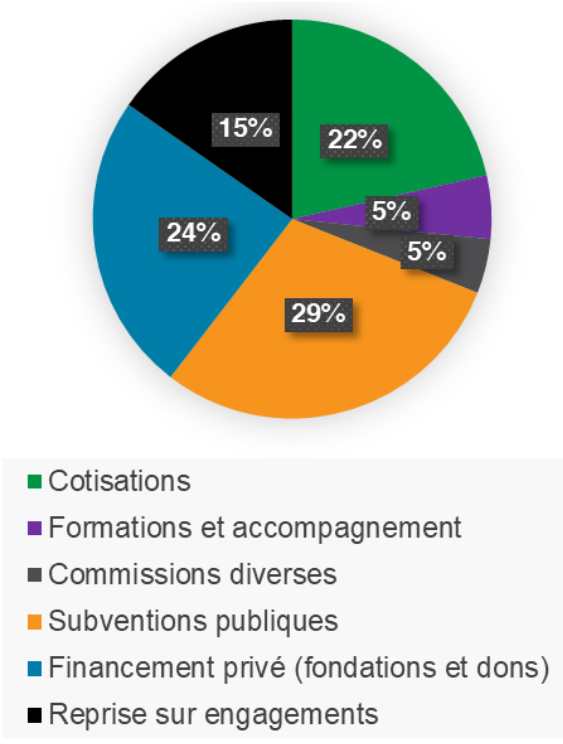

Les adhérents

Collège 1 : les Centrales Villageoises

La liste exhaustive des sociétés Centrales Villageoises et des collectifs en émergence est présentée géographiquement en pages 18 à 21.

Collège 2 : Collectivités

Collège 3 : Personnes morales de droit privé

Collège 4 : Membres fondateurs

Crédits

Photographies : Centrales Villageoises Beewatt, Centrales Villageoises de la Région de Condrieu, Centrales Villageoises Beaume-Drobie-Solaire, Association Centrales Villageoises, Centrales Villageoises Grési21, Centrales Villageoises Cévidorées, Centrales Villageoises Ouest Cornouaille, Centrales Villageoises Energies Cœur de Corrèze, Centrales Villageoises du Pays d'Arles, Centrales Villageoises Pl'Ain d'Energie, Centrales Villageoises du Haut-Jura, Centrales Villageoises Les Toits du Val, Centrales Villageoises du Pays du Saintois.

Iconographies : Nhor Phai, Freepik, Good Ware, Prettycons, Smashicons, Iconixar, Srip, flat-icons-com, Khoirul Huda, ppangman, FlatIcons - *depuis flaticons.com*

59
Territoires impliqués

38
Sociétés qui produisent

5925
Actionnaires

385
Installations PV en service

Nos partenaires

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

Avec le soutien de climaxion anticiper • économiser • valoriser

République Française Liberté Égalité Fraternité

ADEME Agence de la transition écologique

Grand Est Alsace Champagne-Ardenne Lorraine L'Europe s'invente chez nous

Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur

Auvergne Rhône-Alpes Énergie Environnement

Énergie Partagée

Fondation Terre Solidaire

Celsius Fondation sous égide de la Fondation Terre Solidaire

Fondation de France

akuo Foundation

InnoVales créateur de coopérations locales

Enedis L'électricité en réseau

Infos utiles

Centrales Villageoises Association

ASSOCIATION TYPE LOI 1901 DECLAREE LE 30 AOUT 2018

N°W691095745 **SIREN: 842 113 615 00012**

18 rue Gabriel Péri, 69100, Villeurbanne

www.centralesvillageoises.fr

association@centralesvillageoises.fr